



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La ministre

Paris, le 19 AVR. 2024

Monsieur le Député,

Vous avez **souhaité** attirer mon attention sur le cadre réglementaire pour l'usage des langues régionales dans le cadre des examens, en particulier du Diplôme national du brevet (DNB).

Le courrier en date du 20 novembre 2023 relatif au cadre réglementaire pour l'utilisation des langues régionales lors du diplôme national du brevet (DNB) a en effet suscité des interrogations sur la traduction des sujets en langues régionales.

Je souhaite à ce titre vous indiquer que ce courrier étant antérieur aux annonces du choc des savoirs qui induisent des modifications profondes et progressives du DNB à compter de la session 2025, une nouvelle expertise a donc été menée à la lumière des retours des différentes régions académiques concernées.

Ce nouveau cadre m'a dès lors amenée à décider de reconduire, pour cette session 2024, les modalités de traitement en langues vivantes régionales des sujets du DNB et de leur traduction, afin de maintenir une stabilité du cadre d'évaluation pour cette dernière session du DNB actuel.

Pour les mêmes raisons, les dérogations accordées antérieurement permettant de composer dans la LVR, sont prorogées à l'identique.

Dans le cadre des réflexions en cours pour le DNB à partir de la session 2025, la prise en compte de parcours **renforcé** en langues vivantes régionales fait l'objet d'une analyse particulière et fera l'objet de concertation avec les différents acteurs concernés.

..

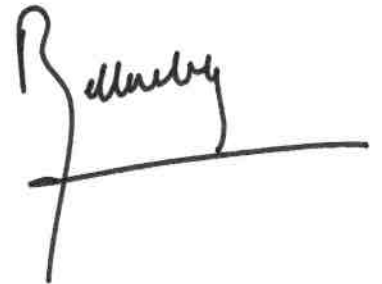
Monsieur Didier LE GAC
Député du Finistère
Assemblée nationale
126 rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP

Vous avez également attiré mon attention sur le baccalauréat général et technologique.

Les élèves qui suivent l'enseignement de spécialité langues, littératures et cultures étrangères et régionales (LLCER) dans une langue régionale présentent l'épreuve sur cet enseignement de spécialité en langue régionale, et passent une partie du grand oral en langue régionale s'ils font le choix de garder cet enseignement en classe de terminale. Par ailleurs, plus de 40 % des épreuves du baccalauréat et technologique se passent en contrôle continu et peuvent ainsi faire l'objet d'une évaluation en langue vivante régionale.

Veillez agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma respectueuse considération.

Nicole BELLOUBET

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Nicole Belloubet', written over a horizontal line.